



**GRENOBLE ALPES  
MÉTROPOLE**



**COLLECTION STRATÉGIE**

# 2024-2030 STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE : PRODUIRE LOCAL ET MANGER DURABLE



# Sommaire

---

- 4 **Édito**
  - 6 **Portrait de l'agriculture métropolitaine**
  - 8 **Atouts et enjeux**
  - 10 **Le PAiT, un outil à l'échelle de la grande région grenobloise**
  - 12 **Les six objectifs de Grenoble Alpes Métropole en matière de politique agricole et alimentaire**
    - 12 1/ Protéger et valoriser les espaces agricoles
    - 13 2/ Assurer le renouvellement de la population agricole et l'implantation de nouveaux porteurs de projets
    - 14 3/ Accompagner la mutation agroenvironnementale des exploitations agricoles
    - 15 4/ Rendre les produits locaux accessibles à toutes et tous
    - 16 5/ Encourager l'alimentation durable
    - 17 6/ Évaluer la stratégie agricole et alimentaire de la Métropole
  - 18 **Une réponse à la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat**
-

# Édito

---



*« Une alimentation plus locale, plus végétale, plus durable, avec moins de déchets permet de mieux valoriser notre territoire et de soutenir nos agriculteurs. C'est aussi réduire nos émissions de gaz à effet de serre et notre impact sur la biodiversité. »*

**Cyrille PLENET,**  
vice-présidente chargée de l'agriculture, de la filière bois  
et de la montagne, de la condition animale.

*« L'alimentation est un sujet qui nous concerne toutes et tous. Se nourrir avec des produits de qualité et de proximité est un enjeu majeur pour notre territoire en termes de santé, d'économie, de résilience et d'enjeux écologiques et sociaux. Les métropolitains doivent pouvoir bénéficier d'une telle alimentation, quel que soit leur pouvoir d'achat. »*

**Salima DJIDEL,**  
vice-présidente chargée de la santé, la stratégie  
et la sécurité alimentaire.



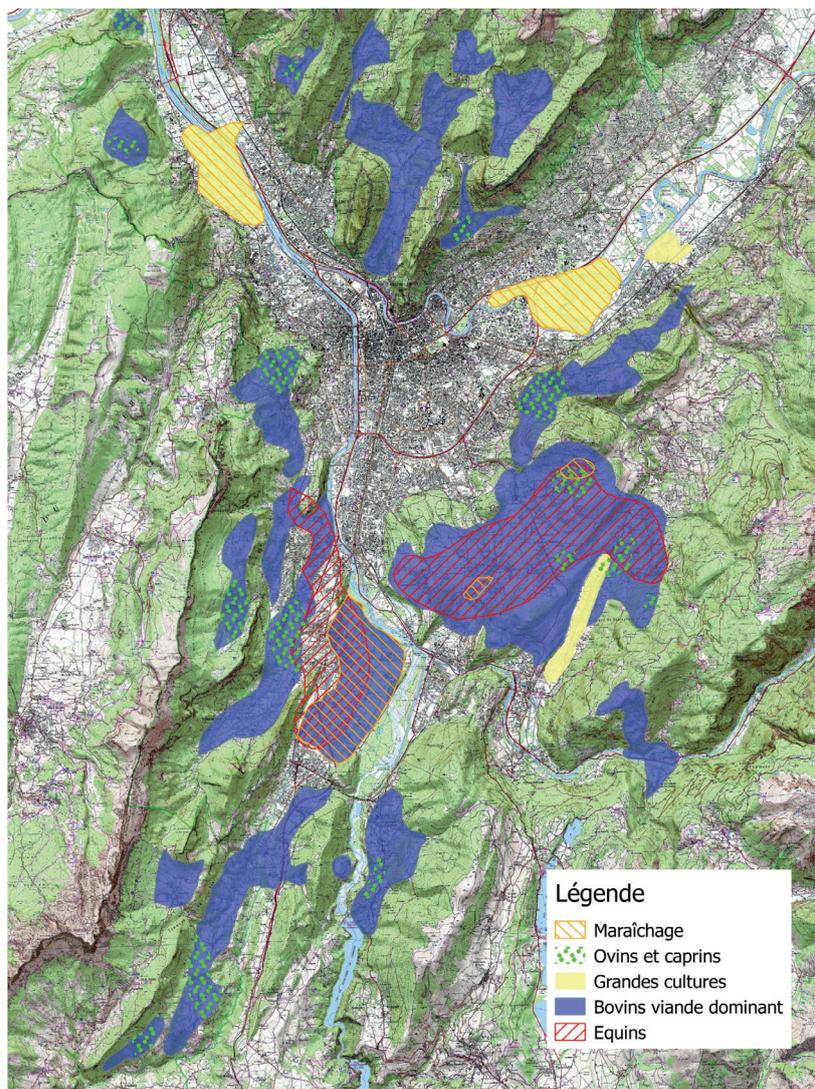
*« Les inégalités d'accès à une alimentation saine et de qualité sont fortes sur notre territoire. En 2024, dans le cadre du Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST), la Métropole a soutenu plusieurs projets menés par des acteurs locaux, visant à accompagner les changements de comportement alimentaire dans les quartiers politique de la ville. »*

**Laëtitia RABIH,**  
conseillère métropolitaine déléguée aux solidarités  
et à la politique de la ville.

# Portrait de l'agriculture métropolitaine

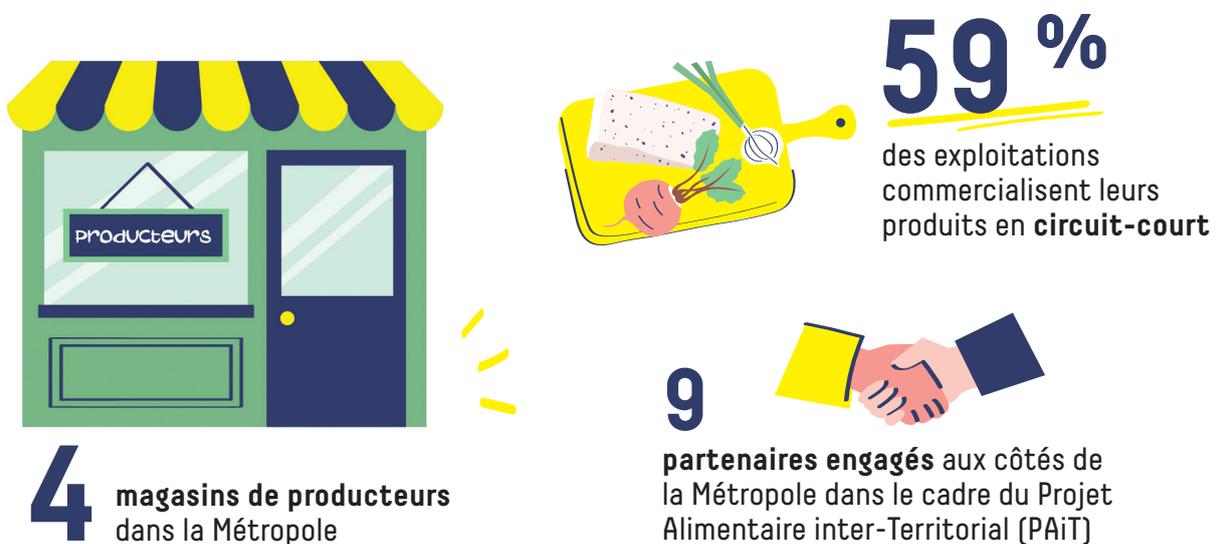
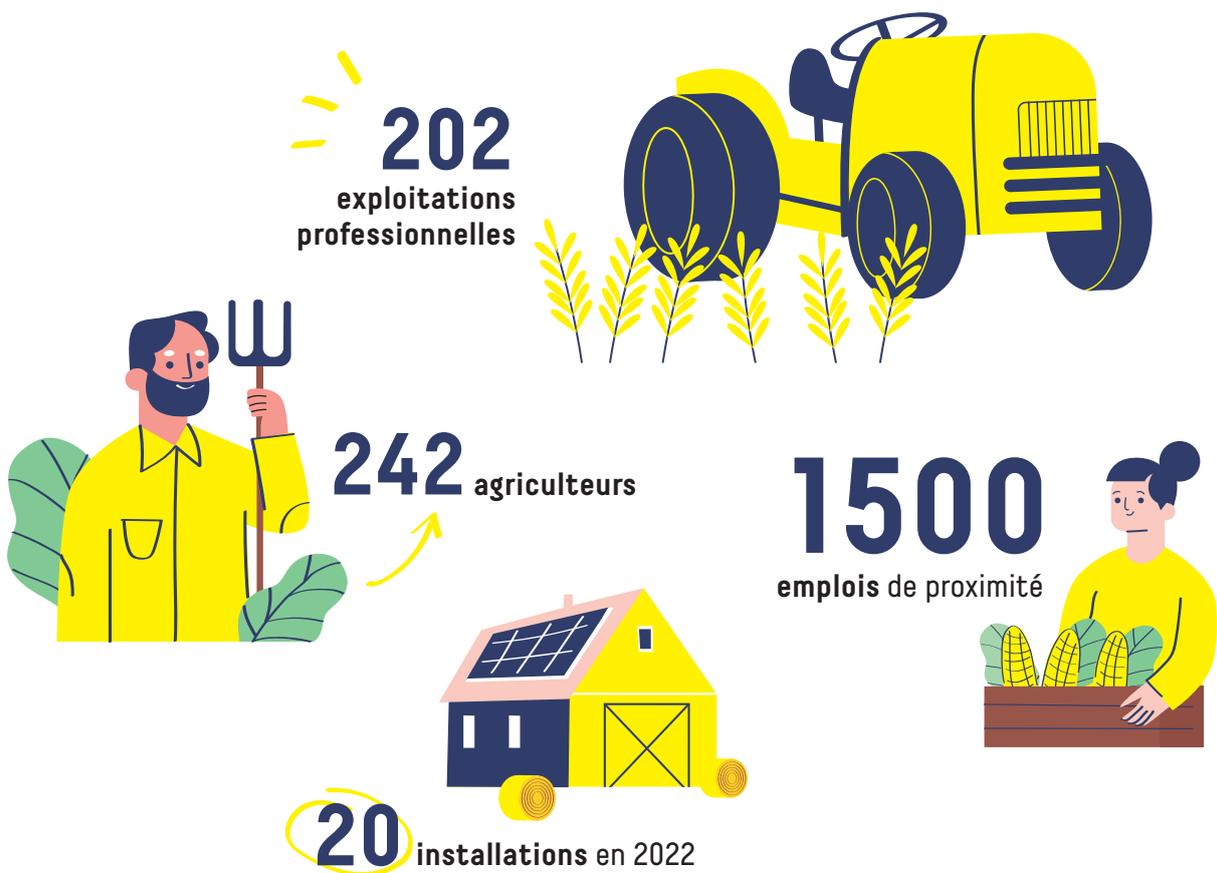
La Métropole de Grenoble est composée de 49 communes entre les massifs du Vercors, de la Chartreuse, de Belledonne et de l'Oisans. Dans ce territoire situé entre plaines et montagnes, l'agriculture est majoritairement constituée d'exploitations en polyculture-élevage avec une majorité de prairies et des productions variées : céréales, maïs, fourrage, légumes, fruits, viande...

Vocation dominante des espaces agricoles



Sources : Plan IGN décembre 2019  
Réalisation : service AFBM 2022

0 2 4 6 km



Source : observatoire agricole métropolitain, 2023

# Atouts et enjeux

## DES ESPACES AGRICOLES AUX NOMBREUX ATOUTS

- Les espaces agricoles métropolitains sont exceptionnels de par leur qualité agronomique en fond de vallée et leur diversité biologique entre plaines et montagnes.
- Ils permettent l'activité économique de près de 250 exploitants agricoles autour de la valorisation de produits de qualité.
- Ils constituent des réservoirs de biodiversité riches et variés.
- Les espaces agricoles participent à la diversité du paysage métropolitain et offrent un accès à la nature pour les habitants.
- Ils participent à la lutte contre le dérèglement climatique en jouant le rôle de puits de carbone et en stockant le CO<sub>2</sub>.

## ET DES ENJEUX À PRENDRE EN COMPTE



### Préservation et reconquête du foncier agricole

Malgré la volonté de protéger les espaces agricoles via les documents de planification (SCOT, PLUI, PAEN...), la pression foncière demeure extrêmement forte sur ces espaces, d'où la nécessité de préserver leur vocation agricole et alimentaire.

### Renouvellement des actifs agricoles et aide à l'installation de nouveaux agriculteurs

D'ici à 2030, près de la moitié des agriculteurs et agricultrices du territoire partiront à la retraite. Leur renouvellement est donc primordial.





### Autonomie alimentaire

Si l'on considère les espaces agricoles existants et la population métropolitaine, le potentiel d'autonomie alimentaire<sup>1</sup> de la Métropole serait de seulement **2 %**. À l'échelle du PAiT, il est de **40 %**. Il passe à **90 %** si l'on considère la région Auvergne-Rhône-Alpes. La coopération avec les territoires voisins est donc cruciale pour développer l'autonomie alimentaire du territoire. L'alimentation, qui est massivement importée, représente **18 %** de l'empreinte carbone des **448 000** habitants de la Métropole<sup>2</sup>.

### Maintien des filières d'élevage

On observe une constante diminution de l'élevage local depuis les années 1980-90. À l'horizon 2050, l'élevage laitier pourrait avoir quasiment disparu et l'élevage de bovins élevés pour la viande diminuer de **20 %**. Il est donc nécessaire de travailler au maintien des élevages, bovins notamment.



### Développement et sécurisation des filières locales

Pour pérenniser les filières existantes et accroître l'autonomie alimentaire du territoire tout en tenant compte de l'évolution de notre assiette, il est nécessaire de travailler au développement et à la sécurisation des filières locales (outils de transformation, logistique, commercialisation...). Il est également nécessaire de faciliter l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices sur le territoire, notamment en agriculture biologique et agroécologique.

### Adaptation des pratiques agricoles aux enjeux climatiques

Gestion de l'eau, utilisation des engrais et pesticides, émissions de CO<sub>2</sub>... Il s'agit d'accentuer la mise en cohérence des pratiques agricoles avec les enjeux de protection de l'environnement.



<sup>1/</sup> Part de la population pouvant être alimentée par le territoire si les régimes alimentaires évoluent dans le sens du scénario 2050 du PAiT. - <sup>2/</sup> Etude prospective neutralité carbone 2050, Enerdata/Solagro.

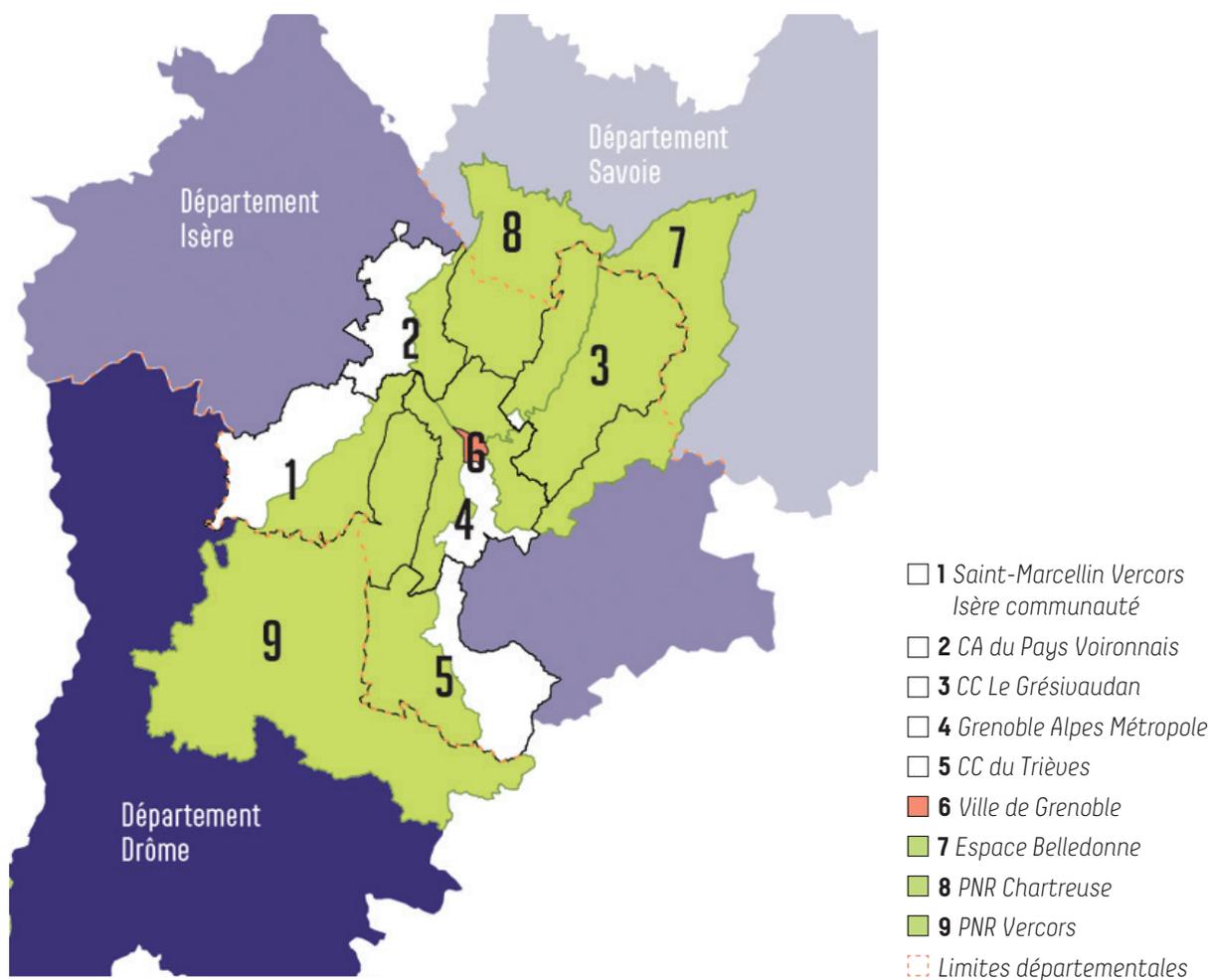
# Le PAiT, 10 partenaires réunis pour améliorer le système agricole et alimentaire



*La Métropole grenobloise est membre du Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT) de la grande région grenobloise, reconnu Projet Alimentaire Territorial en 2020.*

*Celui-ci rassemble aujourd'hui neuf territoires et la Chambre d'Agriculture de l'Isère autour d'un objectif commun : proposer davantage de qualité et de local dans les assiettes.*

## LE PÉRIMÈTRE DU PAiT



# LES GRANDES ÉTAPES DU PAiT

ÉVOLUTION DU PROJET ALIMENTAIRE INTER-TERRITORIAL					
GOUVERNANCE	Partenaires :		Élargissement à :		Membres du Comité de pilotage :
		Grenoble Alpes Métropole CA du Pays Voironnais CC Le Grésivaudan CDDRA Alpes Sud Isère puis CC Trièves PNR Vercors et Chartreuse	Ville de Grenoble Chambre d'Agriculture de l'Isère Collectif Autonomie Alimentaire (jusqu'en 2021) Réseau des Conseil de développement Puis à : Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté Espace Belledonne		
	Avant 2015	2015 - 2018	2019	2020 - 2024	2025 - 2029
TRANSVERSALITÉ DES THÉMATIQUES TRAITÉES	Actions territoriales pilotes individuelles	Stratégie Agricole et Alimentaire inter-territoriale (SAAiT) <i>Forums annuels de l'alimentation</i>	Candidature pour la reconnaissance Projet Alimentaire inter-Territorial (PAiT)	Mise en œuvre du PAiT via des groupes de travail thématiques <i>Conseil inter-territorial de l'alimentation (CITA)</i>	Poursuite des actions et renouvellement de la labellisation PAT
	Protection, valorisation du foncier agricole / Soutien aux filières courtes, à la commercialisation des produits agricoles locaux / Soutien aux outils de transformation et aux grands équipements				
	+ Mise en valeur des produits locaux / Accompagnement au changement de comportement alimentaire / Sensibilisation des acheteurs publics, de la restauration collective et privée / Lien avec le Tourisme /...				
	+ Économie sociale et solidaire / Lutte contre le gaspillage alimentaire /...				
+ Justice sociale (expérimentation SSA, lutte contre la précarité alimentaire) / Évolution des pratiques agricoles /...					

## LE PAiT EN CHIFFRES

**808 000** habitants

**335** communes

**3 052** exploitations agricoles

**6** orientations stratégiques

En savoir +

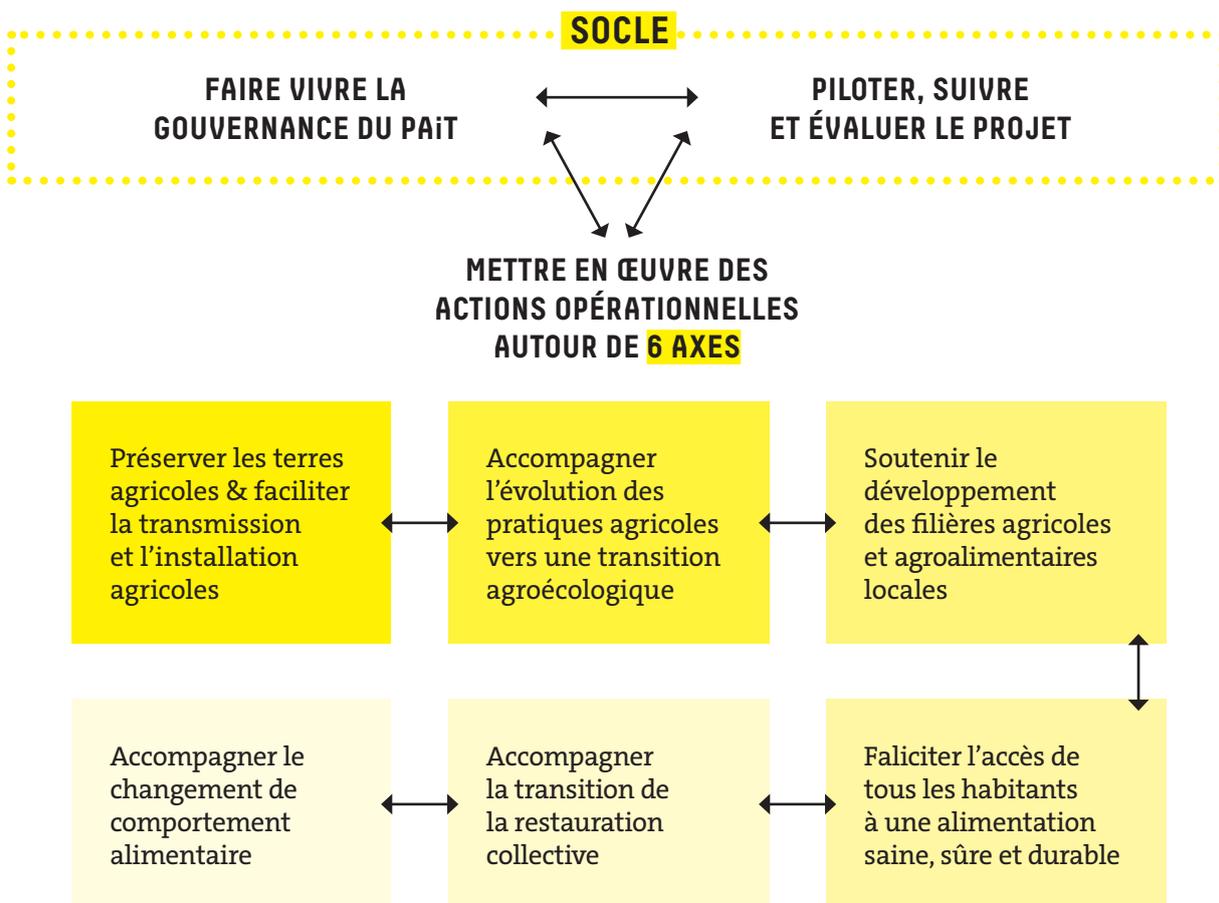
[pait-transition-alimentaire.org](http://pait-transition-alimentaire.org)

## LES MEMBRES DU PAiT

Grenoble Alpes Métropole, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, la Communauté de communes du Trièves, la Communauté de communes Le Grésivaudan, les Parc naturels régionaux du Vercors et de la Chartreuse, la Ville de Grenoble, l'Espace Belledonne et la Chambre d'Agriculture de l'Isère.

## LES ACTIONS DU PAiT

De l'accompagnement au changement de pratiques en restauration collective, jusqu'à la modélisation d'un scénario souhaitable de l'agriculture en 2050, en passant par l'accompagnement au changement de comportement alimentaire via le Mois de la Transition Alimentaire, les actions du PAiT sont variées et favorisent un travail multi-acteurs impliquant le consommateur, l'agriculteur, la collectivité, le transformateur...



### LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Visites et marchés à la ferme, conférences, ateliers cuisine, jardinage, projections de films.... Depuis 2020, à chaque rentrée, le Mois de la transition alimentaire propose au grand public et aux professionnels des centaines de rendez-vous dans la Métropole qui prônent et mettent en valeur une alimentation et une agriculture durables. Cet événement mobilise de nombreux acteurs du territoire (collectivités, collectifs, agriculteurs, restaurateurs...) et s'inscrit dans les actions portées par le PAiT. L'objectif est de questionner ce que l'on met dans nos assiettes et de placer l'alimentation au centre des réflexions sur la transition écologique.

# Les six objectifs de Grenoble Alpes Métropole en matière de politique agricole et alimentaire

délibération du 29 mars 2024

---



## 1/ PROTÉGER ET VALORISER LES ESPACES AGRICOLES

Pour maintenir une agriculture locale, Grenoble Alpes Métropole s'engage pour sécuriser le foncier disponible.

### COMMENT Y PARVENIR ?

- En inscrivant des **objectifs de protection des espaces agricoles dans les documents de planification** comme le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ou le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).
- En déployant les **périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PAEN) dans les secteurs stratégiques** avec des programmes d'actions financés et multi acteurs.
- En préservant la **vocation agricole des terrains agricoles disponibles**.
- En achetant des **terrains agricoles pour les préserver et les louer à des agriculteurs qui souhaitent s'installer**, en partenariat avec la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) et l'Établissement Public Foncier Local (EPFL-D).

- En organisant au mieux la **compensation individuelle et collective des agriculteurs impactés par des projets d'aménagement métropolitains** à travers le Groupement d'intérêt public « Fonds de développement agricole et agroalimentaire ».
- En aidant au **renouvellement et à l'installation d'exploitations** dans des filières déficitaires et en favorisant l'agriculture biologique et l'agroécologie.
- En mettant en œuvre des **pratiques culturelles adaptées dans les espaces à forts enjeux** (captages d'eau potable, corridors écologiques...).
- En **sensibilisant la population** à la nécessité de conserver les terres agricoles.
- En augmentant les surfaces agricoles par la **reconquête des friches**.

### LE GROUPEMENT D'INTÉRÊT PUBLIC « FONDS DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE »

#### Un outil clé pour la compensation agricole

Le Fonds Départemental d'Investissements Agricoles et Agro-Alimentaires de l'Isère (FDIAA) soutient l'agriculture locale en compensant la réduction des espaces agricoles. Son financement repose sur des contributions obligatoires et volontaires des collectivités lors de l'artificialisation de terres agricoles pour des projets d'aménagement. Porté par un Groupement d'Intérêt Public (GIP), il intervient dans le cadre de la compensation collective agricole et s'inscrit dans l'objectif de Zéro Artificialisation Nette. Depuis sa création en 2013, il a financé plusieurs initiatives, telles que des légumeries, des points de vente collectifs et des projets de méthanisation. Une dynamique de développement est en cours pour attirer de nouveaux adhérents et renforcer son impact territorial.



Bergerie La Bermotine

©Grenoble Alpes Métropole - Clara Goubault



©Grenoble Alpes Métropole - Clara Goubault

Le potager de Loliva

## 2/ ASSURER LE RENOUVELLEMENT DE LA POPULATION AGRICOLE ET L'IMPLANTATION DE NOUVEAUX PORTEURS DE PROJETS

Pour maintenir le tissu socioéconomique actuel, Grenoble Alpes Métropole s'est fixée pour objectif d'atteindre 120 installations d'ici à 2030.

### COMMENT Y PARVENIR ?

- En sensibilisant les propriétaires fonciers privés pour qu'ils mettent à disposition leurs terrains à des porteurs de projets agricoles
- En facilitant le développement d'organisations collectives citoyennes de mobilisation du foncier.
- En accompagnant les projets d'agriculture urbaine.
- En favorisant les projets agricoles qui répondent aux orientations du territoire (bio et agroécologie).

- En créant une **pépinière d'installation** sur le site de la zone d'activité agricole de Meylan-La Taillat.
- En améliorant les **conditions de travail des agriculteurs** dans l'objectif de faciliter les installations de porteurs de projet, en particulier les installations hors cadre familial.
- En mobilisant l'opinion en faveur d'une **revalorisation des retraites agricoles**.





GAEC Entre deux chênes

### 3/ ACCOMPAGNER LA MUTATION AGROENVIRONNEMENTALE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

**Pour répondre aux défis climatiques, aux enjeux de santé, de préservation de l'environnement et d'économie circulaire, Grenoble Alpes Métropole juge nécessaire de développer une agriculture durable et résiliente.**

#### COMMENT Y PARVENIR ?

- En favorisant le développement de systèmes **limitant fortement ou n'utilisant aucun produit phytosanitaire ou engrais de synthèse.**
  - En valorisant les **sous-produits de l'unité de compostage et de méthanisation de Murianette** comme ressource de fertilisation.
  - En accompagnant l'**expérimentation et le développement de pratiques durables** permettant de conforter les rendements dans une perspective d'adaptation au changement climatique (agroforesterie, permaculture, couverts végétaux...).
  - En soutenant la **conversion, à terme, de 70% des surfaces agricoles métropolitaines en agriculture biologique** (près de 20% aujourd'hui) et en convertissant les 20% restant en agriculture agroécologique.
- En attribuant les **terres métropolitaines en priorité à des agriculteurs engagés** dans les systèmes de production biologique ou agroécologique.
  - En développant prioritairement l'**agriculture biologique et agroécologique dans les périmètres des captages d'eau potable.**
  - En diminuant la **consommation énergétique des filières agricoles** de l'ordre de 10%.
  - En accompagnant la **restauration et la réimplantation des haies et ripisylves** à hauteur de 35 km d'ici 2030.
  - En soutenant l'**appel à projets métropolitain « Maintien des espaces ouverts de coteaux »** afin de préserver l'ensemble des pelouses sèches du territoire et ainsi de préserver un pâturage extensif.
  - En veillant à la **condition animale dans les filières d'élevage.**



## 4/ RENDRE LES PRODUITS LOCAUX ACCESSIBLES À TOUTES ET TOUS

**Grenoble Alpes Métropole s'engage dans le développement d'un tissu économique agricole et alimentaire résilient.**

### COMMENT Y PARVENIR ?

- En poursuivant la **modernisation de l'abattoir métropolitain du Fontanil** et en développant la gamme des services et des productions réalisables (découpe, viande hachée...) en prenant en compte la condition animale.
- En augmentant les **surfaces de production légumière de 40%** et en doublant les surfaces de production de légumineuses d'ici 2030.
- En développant le **Grand Marché des Alpes** (Marché d'intérêt national de Grenoble Alpes Métropole) et en augmentant le nombre d'agriculteurs présents (de 10 à 15).
- En confortant l'activité de la **légumerie et de la conserverie**.
- En continuant le soutien au **Pôle Agroalimentaire de l'Isère**.
- En soutenant le **développement de TPE/PME de l'agroalimentaire** local mais aussi de groupements et coopératives d'achats.
- En soutenant les différentes formes de **vente de produits locaux** : magasins de producteurs, marchés alimentaires...



Abattoir métropolitain



- En facilitant la **labellisation des opérateurs économiques** (AB, Ecotable, Clef Verte).
- En renforçant les liens avec les **filiales d'enseignement agricole** pour informer les porteurs de projets des potentialités du territoire métropolitain et faciliter leur insertion dans le tissu socio-économique local.
- En facilitant la **mise en relation entre producteurs, distributeurs, consommateurs et instituts de formation** via des réseaux comme le PAiT ou le Pacte économique local qui rassemble une trentaine d'acteurs publics et privés de Grenoble Alpes en faveur des transitions écologiques, énergétiques, numériques et sociétales.

### LE PÔLE AGROALIMENTAIRE DE L'ISÈRE

Lancé en 2018 avec le soutien de la Métropole, le Pôle agroalimentaire regroupe les chambres consulaires, les collectivités, les entreprises et les producteurs. L'objectif de l'association est de mettre en avant les produits locaux et de contribuer au développement des filières agricoles locales. Cette association exploite également la **marque Nos produits Isère**. Celle-ci garantit aux consommateurs des produits 100% isérois et une juste rémunération des producteurs. Elle compte près de **1300 produits labellisés** proposés par 170 agriculteurs et artisans et disponibles dans **45 magasins**.

## 5/ ENCOURAGER L'ALIMENTATION DURABLE

Pour répondre aux enjeux environnementaux, sanitaires et économiques, la Métropole souhaite promouvoir le « bien manger » auprès des habitants.

### COMMENT Y PARVENIR ?

- En accompagnant les **changements de comportement alimentaire**, via notamment l'organisation du Mois de la transition alimentaire (lire page 10).
  - En développant le **rôle social et éducatif des exploitations agricoles** métropolitaines.
  - En mobilisant les **acteurs de la restauration hors domicile** pour qu'ils s'engagent dans des **démarches de durabilité** (plus de bio, de local, de repas végétarien, de fait-maison, moins de plastique et de gaspi).
  - En faisant la promotion d'un **meilleur équilibre alimentaire** s'appuyant sur les dernières recommandations scientifiques.
  - En développant une **culture alimentaire saine et conviviale** dès le plus jeune âge.
- En compostant, sur le site de Muriannette, **10 000 tonnes par an de biodéchets alimentaires** afin de permettre de fertiliser les sols des exploitations alentour.
  - En tendant vers le « **zéro plastique** » dans les **circuits de distribution alimentaire** en encourageant notamment la vente en vrac et la sortie du plastique en restauration collective.



©Grenoble Alpes Métropole - Clara Goubault

Centre de compostage de Muriannette

## 6/ ÉVALUER LA STRATÉGIE AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DE LA MÉTROPOLE

### COMMENT Y PARVENIR ?

Grenoble Alpes Métropole veut améliorer le pilotage de sa politique agricole et alimentaire :

- En structurant et mobilisant l'**Observatoire agricole métropolitain** pour qu'il prenne en compte les questions alimentaires et qu'il puisse évaluer la stratégie métropolitaine.
- En contribuant aux **systèmes d'observation et d'évaluation supra-territoriaux** en lien avec les partenaires.
- En renforçant la **coopération avec les instituts de recherche**.



Grenoble Alpes Métropole souhaite impliquer davantage les partenaires et les acteurs socioprofessionnels, associatifs et citoyens :

- En renforçant la **coopération inter-territoriale dans le cadre du PAiT**.
- En assurant un **dialogue avec les échelles supra-locales** pour mettre en cohérence les politiques menées.
- En mettant en place **une instance métropolitaine pour renforcer l'interconnexion des politiques publiques**.
- En s'impliquant dans des **réseaux d'échange et de coopération** à différentes échelles.
- En mettant en place une **stratégie de communication et un plan d'actions dédiés**.

### UNE DYNAMIQUE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Afin de rendre le système alimentaire durable, il s'agit de le faire évoluer dans sa globalité, de la production agricole à la gestion des déchets alimentaires. Pour cela, la Métropole s'est engagée dans différents accords et protocoles internationaux visant à développer des systèmes alimentaires plus durables :

- Pacte de Milan de politique alimentaire urbaine ;
- Déclaration de Glasgow sur l'alimentation et le climat ;
- Déclarations de Nantes et de Montpellier des Assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation.

# Une stratégie qui répond aux recommandations formulées par la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat

Réunissant plus de 100 citoyennes et citoyens de mars à octobre 2022, la Convention citoyenne métropolitaine pour le climat a formulé plus de 200 propositions venant enrichir l'action métropolitaine pour affronter le réchauffement climatique. Ces mesures ont été adoptées en avril 2023 par les élus métropolitains lors d'un conseil extraordinaire.



Convention citoyenne métropolitaine pour le climat



Conférence de presse et visite du Marché d'Intérêt National

**9 enjeux prioritaires et 32 actions concrètes à mettre en place ont été identifiés dans le cadre de la thématique « agriculture et alimentation ».**

**Parmi les enjeux :**

- Consommer moins de viande mais de la viande locale et de qualité ;
- Favoriser le développement des circuits courts ;
- Diminuer l'utilisation des engrais chimiques ;
- Favoriser l'accessibilité des produits issus de l'agriculture durable ;
- Aménager le territoire pour favoriser l'agroécologie ;
- Réduire le gaspillage alimentaire...

Ces propositions sont venues conforter et enrichir la stratégie agricole et alimentaire 2024-2030.

Dans la continuité de la Convention Citoyenne Métropolitaine pour le climat, la Métropole a lancé en juin 2024 **son premier « débat pour le climat » autour de l'alimentation**. Pendant 6 mois, habitants et professionnels du territoire ont été invités à réfléchir à ce qu'est une alimentation saine et durable au travers de diverses rencontres et animations.

Une **soixantaine d'habitants se sont portés volontaires pour devenir « ambassadeurs pour l'alimentation »** et ont été formés sur le sujet dans l'objectif de sensibiliser leur entourage par la suite.

**PLUS D'INFORMATIONS :**

---

**GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE**

04 76 59 59 59

**Accueil du public :**

1 place André Malraux à Grenoble

**Adresse postale :**

3 rue Malakoff, 38031 Grenoble, France

---

    [grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)

---

Juin 2025

Conception : Grenoble Alpes Métropole

Réalisation graphique : Pirate, l'atelier graphique

Photos : © Grenoble Alpes Métropole - Lara Balais,

© Grenoble Alpes Métropole - Clara Goubault,

© Local Focus © Pierre Jayet.

Document imprimé sur papier recyclé.

